



CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2019

OBJET: Présentation du Rapport d'activité au 31 août 2019 (CRAC*) avec le bilan financier prévisionnel actualisé au 31 décembre 2018

* Compte Rendu Annuel au Concédant (Ville de Pontarlier)

PLAN DE COMPOSITION



DÉCOMPOSITION EN LOTS



PROGRAMMATION IMMOBILIERE ACTUALISÉE

Données prévisionnelles :

Unité foncière	lot	nombre logements	type	statut	surface en S.D.P.	surface habitable	places de parkings	
1	H. 1	18	collectif	privé	1 045 m²	951 m²	22	
	H. 2	15	collectif	public	1 157 m²	1 041 m²	15	
	ss total U.f. 1:	33			2 202 m ²	1 992 m²	37	
2	Н. 3	18	collectif	privé	1 348 m²	1 213 m²	25	
	Н. 4	20	collectif	privé	1 422 m²	1 280 m²	28	
	H. 5	17	collectif	privé	1 232 m²	1 109 m²	24	
	ss total U.f. 2:	55			4 002 m ²	3 602 m²	77	
3	Н. 6	13	collectif	public	966 m²	870 m²	13	
	Н. 7	19	collectif	privé	1 385 m²	1 246 m²	27	
	ss total U.f. 3:	32			2 351 m ²	2 116 m²	40	
4	Н. 8	24	collectif	privé	1 890 m²	1 701 m²	30	
	ss total U.f. 4:	24			1 890 m²	1 701 m²	30	

4 Unités foncière

8 lots 144 logts

10 445 m²

9 411 m²

184 parkings

soit une moyenne de : 1.3 place / logt

ATTRIBUTION DES LOTS AUX OPÉRATEURS

Bilan des attributions :

- Lot H.1: SARL IMMOXALIS: M. MARCEAU
- Lot H. 2 : IDÉHA
- Lot H. 3 : SARL KONCEPT : M. GIRARD
- Lot H. 4: DE GIORGI Constructions: M. DE GIORGI
- Lot H. 5 : GOURSOLL'IMMO : M. GOURSOLLE
- Lot H. 6 : NEOLIA
- Lot H. 7: PELLEGRINI Promotion: M. PELLEGRINI
- Lot H. 8: GOURSOLL'IMMO: M. GOURSOLLE
- Projets immobiliers en cours de conception : lots H.1, H.2 et H.8 selon le processus de co-élaboration des projets avec l'intervention de M. ÉQUILBEY comme Urbaniste-coordonnateur.
- Présentation le 9 juillet des esquisses de projet de ces 3 lots
- Dépôt de 2 demandes de P.C. (lots H.1 et H.8) en octobre

LIVRAISONS PREVISIONNELLES



TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION-DÉPOLLUTION

- Menés depuis février 2019 par l'entreprise PENNEQUIN, sous la responsabilité technique du B.E. PERL Environnement
- Travaux en cours d'achèvement

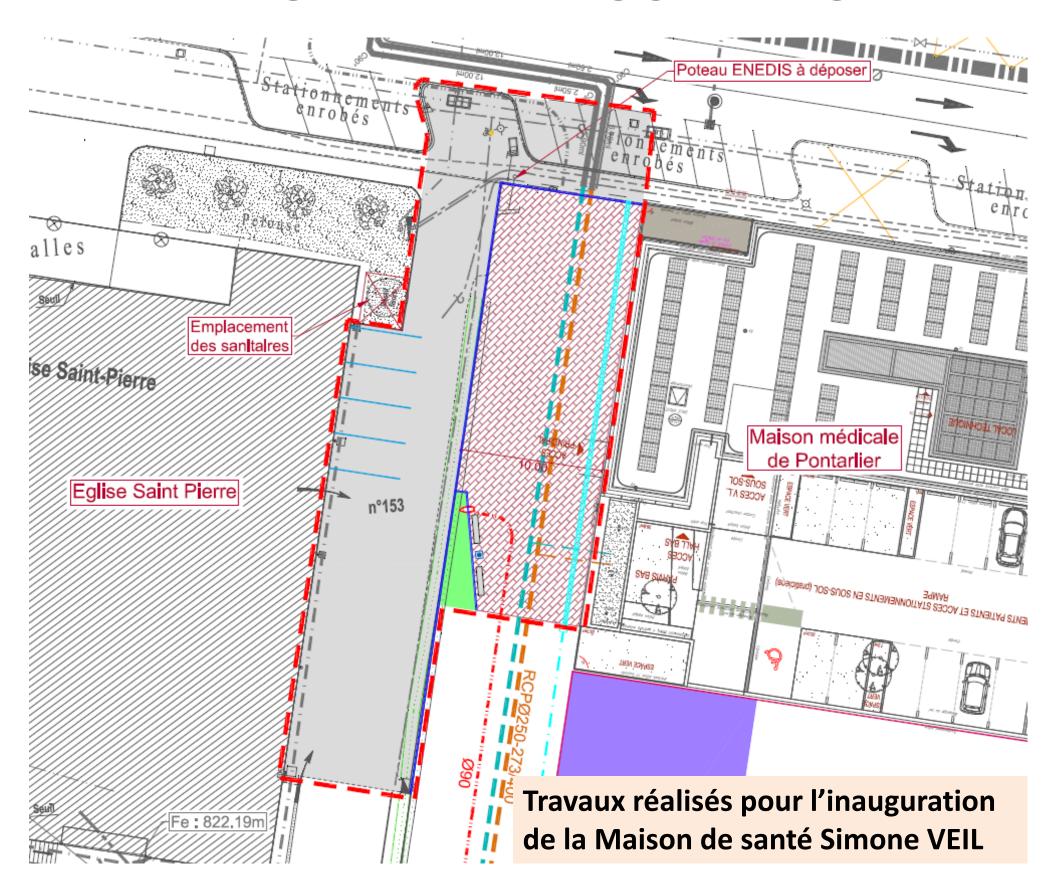




PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



LE PARVIS DE LA MAISON DE SANTÉ

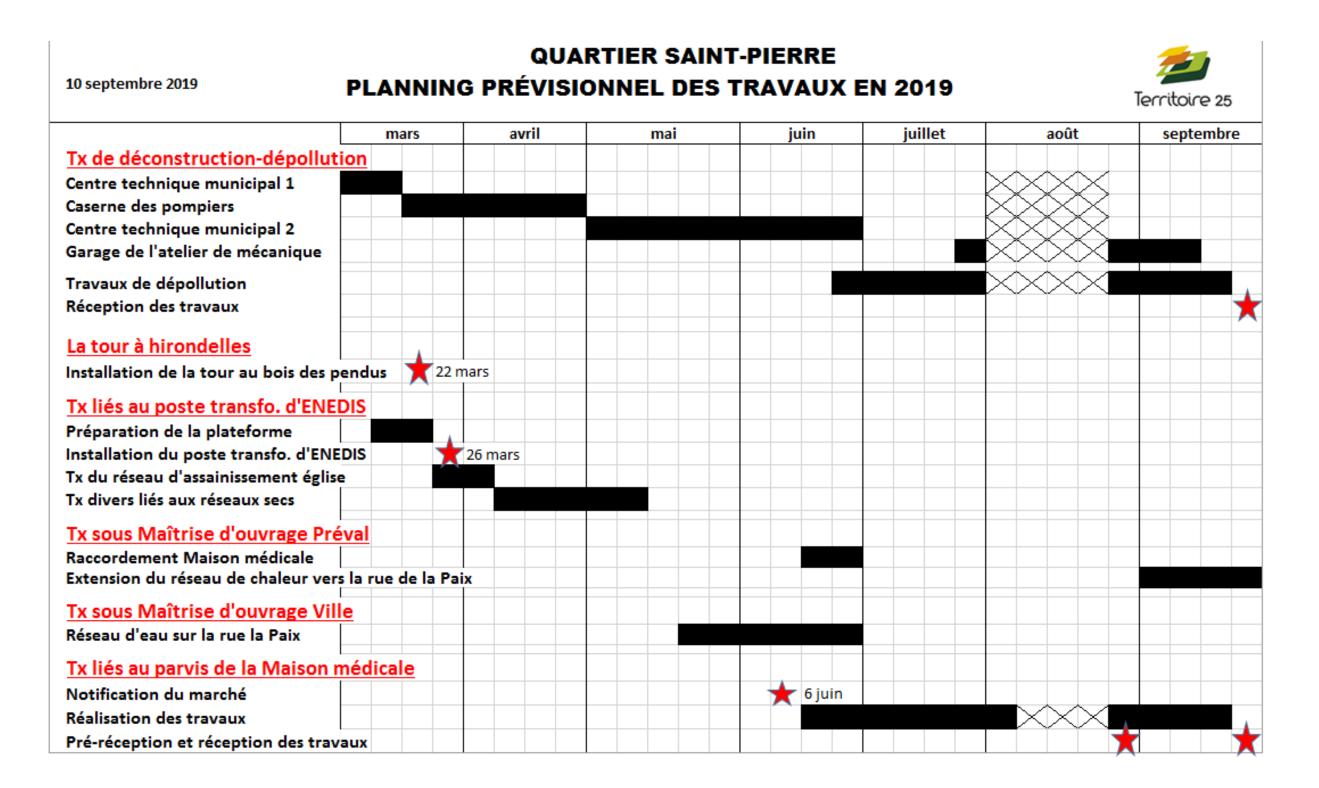




Autres interventions techniques menées

- Reprise du réseau d'assainissement de l'église
- Mise en place d'un nouveau poste de transformation électrique MT/BT contre la cure de l'église (en remplacement de celui de la rue des abattoirs)
- Négociations avec l'opérateur SFR-Numéricâble pour l'abandon de sa « tête de station » située précédemment au sein du C.T.M. (impact financier important / indemnité à verser à l'opérateur)
- Réalisation d'une étude de circulation et de stationnement pour prendre en compte l'impact du projet urbain d'ensemble (dont la Maison de santé) sur le quartier
- Pose d'une « tour à hirondelles » près de la rivière pour permettre la réalisation des travaux de déconstruction

LE PLANNING DES TRAVAUX SUR 2019



Principaux éléments impactant le bilan financier initial de l'opération d'aménagement

En dépenses :

 Versement à SFR-Numéricâble d'une indemnité financière pour rupture de la convention de télédistribution (+ 262 K€)

En recettes:

- Actualisation de l'étude capacitaire des lots à céder (+ 182 K€)
- Abandon d'un remboursement de complément d'études préopérationnelles (-55 K€), dont 35 K€ de rémunération pour Territoire 25
- Intégration d'une subvention de 120 K€ de la Région pour les travaux menés en 2019
- Intégration du produit de location du magasin temporaire de COLRUYT dans l'ancien atelier (+ 15 K€)

le bilan financier actualisé au 31.12.2018

	Bilan		échéancier de réalisation				Bilan	Écart
initial		31.12.2018	2019	2020	2021	au-delà	révisé	ECAIL
DÉPENSES	4 726 K€	77 K€	2 987 K€	555 K€	542 K€	827 K€	4 987 K€	262 K€
ACQUISITIONS	1 181 K€	0 K€	1 151 K€	10 K€	10 K€	10 K€	1 181 K€	0 K€
ÉTUDES ET HONORAIRES	407 K€	55 K€	147 K€	66 K€	47 K€	91 K€	407 K€	0 K€
TRAVAUX Travaux déconstruction et associés initiaux Travaux VRD et espaces verts Autres travaux Aléas généraux, imprévus, actualisations et révisions	2 451 K€ 1 020 K€ 900 K€ 230 K€ 301 K€	20 K€ 13 K€ 0 K€ 7 K€ 0 K€	1 531 K€ 957 K€ 160 K€ 332 K€ 82 K€	349 K€ 10 K€ 270 K€ 30 K€ 39 K€	342 K€ 10 K€ 270 K€ 30 K€ 32 K€	460 K€ 10 K€ 350 K€ 40 K€ 60 K€	2 702 K€ 1 000 K€ 1 050 K€ 439 K€ 213 K€	251 K€ -20 K€ 150 K€ 209 K€ -88 K€
FRAIS DE GESTION	155 K€	1 K€	30 K€	25 K€	30 K€	69 K€	155 K€	0 K€
IMPÔTS ET TAXES	31 K€	0 K€	14 K€	5 K€	4 K€	8 K€	31 K€	0 K€
REMUNERATION AMÉNAGEUR CONCESSIONNAIRE	441 K€	0 K€	104 K€	90 K€	89 K€	171 K€	454 K€	13 K€
FRAIS FINANCIERS	60 K€	0 K€	10 K€	10 K€	20 K€	17 K€	57 K€	-3 K€
RECETTES	4 726 K€	0 K €	1 136 K €	1 010 K€	1 336 K€	1 505 K€	4 987 K€	262 K€
CESSIONS	2 000 K€	0 K€	0 K€	890 K€	880 K€	411 K€	2 182 K€	182 K€
PARTICIPATIONS DE LA COLLECTIVITÉ	2 671 K€	0 K€	1 121 K€	0 K€	456 K€	1 094 K€	2 671 K€	0 K€
SUBVENTIONS	0 K€	0 K€	0 K€	120 K€	0 K€	0 K€	120 K€	120 K€
AUTRES PRODUITS	55 K€	0 K€	15 K€	0 K€	0 K€	0 K€	15 K€	-40 K€

- Un écart de + 262 K€ / Bilan financier initial (environ 5 %)
- Un maintien du montant des participations de la Collectivité malgré l'augmentation des dépenses

AVENANT 1 A LA CONVENTION

Cause:

- Le bilan financier initial prévoyait le remboursement par la Ville d'une facture de 55 K€ HT de complément d'études préopérationnelles dont 35 K€ de rémunérations pour T25 et 20 K€ d'interventions de Tiers.
- Une impossibilité réglementaire ne permet plus ce type de remboursement dans le cadre d'une concession d'aménagement.
- De ce fait les 35 K€ de rémunérations pour T25 sont intégrés aux modalités conventionnelles de rémunération générale de l'aménageur.

Contenu de l'avenant 1 :

L'article 21.2 de la convention de concession est donc complété par l'ajout :

- d'une rémunération de 20 K€ pour l'intervention de Territoire 25 lors des compléments d'études préopérationnelles nécessaires à la mise en œuvre du projet urbain municipal;
- d'une rémunération de 15 K€ pour le dépôt des 2 Permis d'aménager.

Cet avenant est soumis à l'approbation du conseil municipal

MERCI DE VOTRE ATTENTION